



## SPASEEN-FO

Académie de Nantes

2 place de la Gare de l'État – 44200 NANTES

Tél : Laure Chebardy-Banse (49-72) : 06 23 38 22 50

Tél : René Richard (44-53-85) : 06 23 73 56 40

E-Mail : [spaseenfo44@gmail.com](mailto:spaseenfo44@gmail.com) / Site : <https://spaseenfo.fr>



### Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail des Services Académiques et CSA des services académiques des 3 et 4 juillet

**Pour la FNEC FP FO ne pas respecter les représentants des personnels élus,  
c'est mépriser les personnels !**

Les 03 et 04 juillet 2024 les représentants des personnels élus à la Formation Spécialisée (FS) des services académiques (Rectorat, DSDEN, circonscriptions et CIO) et au CSA des services académiques, étaient réunie en séance plénière par l'administration.

**Encore une fois les instances se suivent et se ressemblent dans le mépris total des représentants élus des personnels !**

En effet, en dehors de tous respect des textes qui régissent les instances, l'administration n'avait pas fourni les documents préparatoires à des points mis à l'ordre du jours pour vote !

Dans ces conditions, l'ensemble des organisations syndicales a refusé de voter ces points ! Comment travailler à l'amélioration des conditions de travail des collègues sans documents préparatoires ?

**Pour la FNEC FP FO les représentants du personnel ne sont pas une chambre d'enregistrement ! Si l'administration ne peut fournir les documents préparatoires aux instances en temps et en heure c'est bien la preuve que les personnels travaillent à flux tendus dans les services et qu'il faut créer des postes !**

**La FNEC FP FO refuse que les représentants des personnels portent la responsabilité du mauvais fonctionnement des instances comme le voudrait monsieur le secrétaire général d'académie qui prétend : « Nous avons les instances que l'on mérite collectivement ! »**

Dans ces conditions, et malgré une installation très tardive de la formation spécialisée, près d'un an après les élections professionnelles, avec en plus un délai de 5 mois pour la tenue de la première instance, faute de documents préparatoires, il n'a pas été possible de voter le programme annuel de prévention, ni le calendrier des visites 2024-2025 !

**Pour la FNEC FP FO, c'est insupportable, car en empêchant les représentants de personnels d'effectuer le travail pour lequel ils ont été élus, ce sont encore les collègues dans les services qui vont pâtir de ce retard !**



### Plan de requalification des postes dans les services académiques à la rentrée 2024 :

Service	AAE	SAENES	ADJAENES
Rectorat		+7	+7
DSDEN 44	+1	+2	-3
DSDE N 49	+2	+2	-4
DSDEN 53		+1	-1
DSDEN 72	+2	-2	
DSDEN 85	+1		-1
Total	+6	+10	-16

Même si la FNEC FP FO approuve ce plan de requalification, il nous pose des questions :

- Plus de A et moins de B et de C, dans les services de gestions (SIDEEP, SAGEP, DIPE, DIPATE...), qui va effectuer le travail ? Les collègues C et B restant vont-ils devoir absorber plus de dossiers ?
- Plus de postes A et B c'est beaucoup moins de possibilités de mutation (interne et externe) pour les agents de catégorie C à l'avenir !

L'administration n'a pas su répondre à nos questions et encore moins lever nos inquiétudes !

**Pour la FNEC FP le plan de requalification ne doit pas se faire au détriment des personnels ADJAENES restants ! Pour la FNEC FP FO tous les personnels C doivent être requalifiés en B !**

#### Fermeture des services académiques 2024-2025 :

Pour l'année scolaire prochaine l'administration a prévu de fermer tous les services académiques deux semaines à Noël (du 20 décembre au soir au 3 janvier matin), 3 semaines l'été (du 25 juillet au soir au 18 août matin), ainsi que le vendredi 30 mai pour le pont de l'Ascension.

Soit en tout 5 semaines et un jour de congés imposés à tous les personnels (titulaires comme contractuels) !

Cela représente une dérive autoritaire de l'administration qui impose de plus de plages de congés dégradant ainsi les conditions de travail des personnels, notamment à temps partiel et contractuels. En effet le risque est que nos collègues contractuels n'aient plus assez de congés à poser et se voient ainsi raccourcir leur contrat avant les congés au lieu d'aller jusqu'au 31 août !

**Pour la FNEC FP FO c'est impensable !**

**Avec la FNEC FP FO l'ensemble des organisations syndicales ont voté contre ces fermetures imposées !**

**VOS représentants FO restent votre disposition pour organiser le rapport de force et faire revenir l'administration sur cette augmentation des congés imposés !**

**Nous reviendrons vers vous dès la rentrée de septembre 2024.**

**Ne restez pas isolés !**

